

Image not found or type unknown



# IDAvocats Paris Droit Social - Différence de traitement - Présomption de harcèlement moral

Fiche pratique publié le 10/12/2013, vu 974 fois, Auteur : [IDAvocats](#)

**Différence de traitement entre salariés de catégories professionnelles différentes mais se trouvant dans la même situation au regard de l'avantage en cause – Présomption de l'existence d'un harcèlement & nécessité pour l'employeur de justifier ses agissements par des éléments objectifs étrangers à tout harcèlement - Cassation sociale 4 décembre 2013 n° 12-19.667 et 12-19.793**

[Cassation sociale 4 décembre 2013 n° 12-19.667 et 12-19.793](#)